

3705 €... Pourquoi la RATP continue à faire grève. L'édito de Michel Taube

Pourquoi la grève continue-t-elle avec tant de vigueur à la RATP, continuant à perturber la vie des Franciliens (surtout des plus modestes, incapables de se payer taxi, vélib et autres blablacars), à les fatiguer jusqu'à l'épuisement ?

Dans un [rapport de la Cour de comptes de juin dernier](#), consacré aux régimes spéciaux, on peut lire en page 9 : « *Pour les nouveaux retraités de 2017, la pension brute moyenne en équivalent carrière complète s'élève à 3 592 euros pour les IEG, à 3 705 euros à la RATP et à 2 636 euros à la SNCF, contre 2 206 euros pour les fonctionnaires civils de l'État. Ces écarts, qui se sont accrues depuis 2010, résultent en partie d'écarts de qualification. Pour les retraités ayant accompli une carrière complète nés entre 1940 et 1946, le montant moyen de pension des retraités de la RATP et de la SNCF est supérieur de 24 % à celui des anciens salariés du secteur privé des transports, résultant également en partie d'écarts de qualification.* »

Un gréviste de la RATP sait pourquoi il continue à faire grève. On comprend pourquoi il continue, il s'acharne, quitte à bloquer la région capitale.

3705 euros bruts de pension par mois, plus de 1000 euros de plus qu'un agent de la SNCF, et près du double qu'un salarié du secteur privé. En outre, ce régime spécial auquel la réforme tente de mettre fin permet aux conducteurs de partir en retraite à 52 ans (55,5 ans en moyenne), avec une retraite calculée sur les six derniers mois de leur carrière.

Bien sûr, les syndicats contestent ces chiffres, avançant le montant de 2856 euros de pension au lieu des 3705 calculés par la Cour des comptes. Quand bien même la vérité serait-elle dans cette fourchette (nous avons quelques raisons d'avoir davantage confiance en la Cour des comptes), nombreux sont les salariés du secteur privé qui peuvent considérer que travailler à la RATP est une planque, un privilège, un droit exorbitant.

Alors que même les conducteurs de la SNCF ont fini par admettre qu'on ne peut légitimement bloquer un pays pour défendre des avantages catégoriels d'un autre âge, les fondamentalistes de la RATP continuent de pourrir la vie des Parisiens et osent encore prétendre qu'ils agissent au nom de tous les Français.

En attendant un monde meilleur où tout le monde travaillera comme un agent RATP et touchera autant que lui à la retraite (tiens, voilà un régime universel à proposer !), force est de constater qu'il y a à la RATP un abus grossier du droit de grève qui justifie qu'à l'instar de la plupart des autres pays européens, un vrai service minimum des transports soit instauré, avec une interdiction de faire grève aux heures de pointe (comme en Italie).

Et si les Français sont contre, qu'ils marchent !

Michel Taube

